



La Région Normandie, le Département de l'Eure et la Communauté de communes du Pays du Neubourg signent un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027

A l'issue de la visite du château du Neubourg, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Alexandre RASSAERT, Président du Département de l'Eure, et Jean-Paul LEGENDRE, Président de la Communauté de communes du Pays du Neubourg, ont signé le nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Il s'agit du 29^e contrat signé sur la génération 2023-2027 et du 8^e dans le département de l'Eure.

D'un montant total de plus de 9 millions d'euros, ce nouveau contrat porte sur 5 projets, dont 4 sont soutenus par la Région, à hauteur de plus de 1,68 million d'euros. Le Département de l'Eure contribue au contrat de territoire à hauteur de plus de 1,51 million d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initiée en 2016. Sur la période 2017-2022, 6 projets du territoire de la Communauté de communes du Pays du Neubourg ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de plus 1,78 million d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté de communes du Pays du Neubourg traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Tous les Départements de France font face à de grandes difficultés financières liées principalement à l'augmentation des dépenses de solidarité. L'Eure ne fait pas exception et prend d'importantes mesures d'économie pour traverser cette crise financière. Toutefois, au moment de faire des choix d'économie, nous avons décidé de maintenir 100% des financements prévus au contrat de la Communauté de communes du Pays du Neubourg parce que tous ces projets sont importants, attendus, structurants pour ce territoire », a précisé Alexandre Rassaert, Président du Département de l'Eure.

« La signature de ce nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027 marque une nouvelle étape dans le développement du Pays du Neubourg. Grâce au soutien précieux de la Région Normandie et du Département de l'Eure, notre territoire va pouvoir concrétiser des projets ambitieux et structurants, gages de proximité et d'attractivité. Ensemble, nous poursuivons notre ambition commune : bâtir une ruralité dynamique et solidaire, forte de son passé et résolument tournée vers l'avenir. » a souligné Jean-Paul Legendre, président de la communauté de communes du Pays du Neubourg

Parmi les 4 projets qui bénéficient de l'aide de la Région et du Département :

- 2 projets de revitalisation des centres-bourgs avec un soutien de la Région à hauteur de 304 645 euros et du Département de l'Eure à hauteur de 544 310 euros :
 - ✓ Réorganisation et redynamisation du centre-bourg de Bérengeville-la-Campagne,
 - ✓ Réorganisation et revitalisation du centre-bourg (phase 1) de Tourville-la-Campagne.
- 1 projet sur le thème du sport soutenu par la Région à hauteur de 165 030 euros et par le Département de l'Eure à hauteur de 203 527 euros :
 - ✓ La réfection de la piste du vélodrome au Neubourg

Le Département de l'Eure soutient également, à hauteur de 105 084 euros, l'extension des services communautaires et des permanences au public en centre-bourg, ainsi que la création d'une salle mutualisée pour les associations.

Un projet patrimonial d'envergure soutenu par la Région à hauteur de plus de 1,21 million d'euros

Le chantier de restauration du Vieux Château du Neubourg a commencé en 2020, par les travaux dits « d'extrême urgence » qui ont permis de consolider le rempart menaçant de s'effondrer.

La deuxième phase s'est, elle, déroulée entre 2021 et 2023. Elle était consacrée aux travaux d'urgence, notamment sur la charpente et la toiture de la tour de Madame du Boulay. Les planchers de la tour ont également été renforcés, tandis qu'ont été démolies les annexes qui dénaturaient l'histoire du château, comme la petite cuisine construite au pied de la porterie, ou l'appartement créé au XIXe siècle dans la salle dite « de la Toison-d'Or ». La Région a accompagné la commune sur cette phase à hauteur de 700 083 euros au titre du contrat de territoire 2017-2022.

D'un montant total de plus de 5,41 millions d'euros, la nouvelle phase de travaux sera accompagnée au titre du contrat de territoire 2023-2027 par la Région à hauteur de plus de 1,21 million d'euros. Les travaux portent sur :

- **La restauration de la salle de la Toison d'Or**, qui tient son nom du premier opéra de féeries de Pierre Corneille et Jean-Baptiste Lully, qu'elle a accueilli en 1660. Dans cette pièce aux dimensions impressionnantes (20 m de long, 12 m de large et 17 m de hauteur) une scène sera installée, ainsi que des gradins amovibles, pour une capacité de 130 spectateurs assis ou 200 debout. La salle ne sera pas isolée, pour conserver tout son cachet historique, et ne sera donc ouverte qu'entre avril et septembre ;
- **La création d'un parc public** qui permettra aux habitants de profiter de jeux pour enfants en lien avec l'histoire médiévale et la Toison-d'Or.

Le Département de l'Eure participe à ces travaux à hauteur de 661 279 euros.

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

Département de l'Eure : Julie Guesdon - julie.guesdon@eure.fr - 07 60 00 12 05

Communauté de communes Pays du Neubourg : Laurine Ferré - Laurine.ferre@paysduneubourg.fr

